

LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE MENSUEL DU BUREAU INTERNATIONAL

DE L'UNION POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

ABONNEMENTS:

UN AN : SUISSE	fr. 5.—
UNION POSTALE	» 5.60
UN NUMÉRO ISOLÉ	» 0.50
On s'abonne à l'imprimerie coopérative, à Berne, et dans tous les bureaux de poste	

DIRECTION :

Bureau International de l'Union Littéraire et Artistique, 14, Kanonenweg, à BERNE
(Adresse télégraphique: PROTECTUNIONS)

ANNONCES :

OFFICE POLYTECHNIQUE D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ, à BERNE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Législation intérieure : ALLEMAGNE. I. Dispositions concernant la tenue du registre destiné aux œuvres de littérature, de musique et des arts figuratifs (du 13 septembre 1901), p. 109. II. Prescriptions concernant l'organisation et les fonctions des collèges d'experts en matière d'œuvres littéraires et musicales (du 13 septembre 1901), p. 110.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales : LA STATISTIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES INTELLECTUELLES (Allemagne, République Argentine, Autriche, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pays scandinaves, Russie et Suisse), p. 110.

Correspondance : LETTRE DE BELGIQUE (P. Wauwermans). Distinction artificielle et préjudiciable entre l'œuvre d'art et le dessin de fabrique ou l'œuvre d'art industriel; tendance vers l'assimilation de ces œuvres. Fait divers et œuvre lit-

téraire. Collaboration distincte entre l'ingénieur et l'architecte; droit de l'architecte sur sa conception. Principes en matière de droit d'édition: effets de la cession; vente illégale au rabais; mention fallacieuse apposée sur les œuvres musicales: «A exécuter sans droits d'auteur». Caractère de publicité des exécutions musicales. Droits respectifs de l'État et des fonctionnaires sur les travaux exécutés officiellement. La question de la perception des droits d'auteur devant le Parlement (Section centrale), p. 120.

Jurisprudence : AUTRICHE. Livre d'adresses. — Droit d'auteur. — Prétendue source commune. — Contrefaçon, p. 123.

Nouvelles diverses : ALLEMAGNE. Revision des lois concernant la protection des œuvres d'art et des photographies. Revendications des architectes et des photographes, p. 123. — AUTRICHE. Adaptation scénique de romans français, p. 124.

Bibliographie : Ouvrages nouveaux (Foà, Müller, Thomas), p. 124.

PARTIE OFFICIELLE

Législation intérieure

ALLEMAGNE

I

DISPOSITIONS concernant

LA TENUE DU REGISTRE DESTINÉ AUX ŒUVRES
DE LITTÉRATURE, DE MUSIQUE ET DES
ARTS FIGURATIFS
(Du 13 septembre 1901.)

ARTICLE 1er. — Il sera tenu par la municipalité de Leipzig un registre commun pour les inscriptions du nom de l'auteur prévues dans l'article 31, alinéa 2, de la loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et musicales, du 19 juin 1901, et dans l'article 9 de la loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres des arts figuratifs, du 9 janvier 1876.

ART. 2. — Quiconque sollicite une inscription au registre, devra présenter sa requête auprès de la municipalité de Leipzig par écrit ou par déclaration au procès-verbal, et indiquer dans la requête, outre le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre, quand et sous quelle forme celle-ci a été publiée pour la première fois.

Il ne sera pas nécessaire de présenter l'œuvre elle-même.

ART. 3. — Le registre sera tenu, à titre de continuation du registre actuel, division A (v. les *Dispositions* du 29 février 1876)⁽¹⁾, en deux exemplaires identiques d'après le formulaire 1 ci-après. L'un des exemplaires sera gardé en lieu sûr, l'autre sera exposé de manière à ce que le public puisse en prendre connaissance.

Dans la première colonne du registre sera placé le numéro d'ordre de l'inscription. La première inscription se fera sous le numéro qui suivra le dernier numéro du registre actuel, division A. Dans la seconde

colonne sera noté le jour de l'inscription. Dans la troisième colonne figureront le nom de l'auteur, l'indication de l'œuvre (titre ou autre désignation), la date de la première publication et l'indication de la forme sous laquelle cette publication a eu lieu.

ART. 4. — Les requêtes présentées, ainsi que les dispositions prises seront réunies en un seul dossier.

La table alphabétique des matières du registre (v. art. 4 de l'*Instruction* du 7 décembre 1870)⁽¹⁾ sera continuée comme par le passé.

ART. 5. — Un certificat servant à constater l'inscription ne sera délivré au requérant que sur sa demande expresse; il sera expédié d'après le formulaire 2 ci-après.

ART. 6. — Les certificats d'inscription et autres dispositions relatives à l'inscription porteront la signature: La municipalité de Leipzig.

ART. 7. — La municipalité de Leipzig

⁽¹⁾ V. *Droit d'Auteur*, 1889, p. 16.

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 16.

percevra un droit de 1 m. 50 pf. pour toute inscription, pour tout certificat d'inscription, ainsi que pour tout autre extrait du registre; ces droits devront être payés d'avance par le requérant.

ART. 8. — Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1902. En même temps seront abrogées l'*Instruction* concernant la tenue du registre, du 7 décembre 1870, et les *Dispositions* concernant la tenue du registre destiné aux œuvres des arts figuratifs, du 29 février 1876.

Berlin, le 13 septembre 1901.

Pour le Chancelier de l'Empire :
NIEBERDING.

Formulaire 1.

Registre

Numéro d'ordre	Jour de la notification	Objet de l'inscription

Formulaire 2.

Certificats d'inscription

Est attesté officiellement par le présent certificat que l'inscription suivante a été effectuée dans le registre, à Leipzig, sous le numéro

(Insérer le texte de l'inscription figurant dans la troisième colonne.)

Jour de la notification :

Leipzig, le

(Signature.)

II

PRESCRIPTIONS

CONCERNANT

L'ORGANISATION ET LES FONCTIONS DES
COLLÈGES D'EXPERTS
en matière
D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ET MUSICALES

(Du 13 septembre 1901.)

Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et musicales, du 19 juin 1901, il est prescrit ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Des collèges d'experts séparés seront formés pour les œuvres littéraires et pour les œuvres musicales. Dans aucun État confédéré, il ne sera constitué plus d'un collège semblable.

ART. 2. — Chaque collège se composera de sept membres et du nombre nécessaire de suppléants.

ART. 3. — Les experts appartenant à un collège (membres et suppléants) seront nommés par l'autorité centrale de l'État. Cette autorité désignera également le président

et le vice-président parmi les membres du collège.

Les experts seront assermentés par l'autorité judiciaire.

ART. 4. — Lorsque les collèges sont requis par les tribunaux ou par le ministère public de donner des avis, ils ne le feront que dans les deux cas suivants :

- 1^o Lorsque les questions sur lesquelles ils sont consultés sont énumérées;
- 2^o Lorsqu'ils auront reçu le dossier et les objets à comparer.

ART. 5. — Aussitôt que la demande d'un avis à donner par le collège sera parvenue à son président, il nommera un ou deux membres rapporteurs, comme bon lui semblera. Ceux-ci soumettront au président leur opinion formulée par écrit. Dans une séance convoquée par le président, le collège prendra, à la suite d'une délibération orale, sa décision à la majorité des votants; en cas d'égalité des votes, la voix du président est prépondérante.

ART. 6. — Le nombre des experts votant dans chaque décision ne devra pas être inférieur à cinq, y compris le président, ni supérieur à sept.

ART. 7. — L'avis sera, conformément à la décision prise, rédigé, signé par les experts qui ont pris part au vote et muni du sceau du collège.

ART. 8. — Le collège est autorisé à percevoir pour l'avis donné des émoluments de 30 à 300 marcs que le tribunal requérant, mis en possession de l'avis, enverra immédiatement et sans frais au collège.

ART. 9. — Les propositions par lesquelles un collège est invoqué comme arbitre, conformément à l'article 49, alinéa 2, de la loi du 19 juin 1901, doivent être dûment légalisées. Pour leur donner suite, les dispositions des articles 4 à 8 ci-dessus seront appliquées par analogie.

Berlin, le 13 septembre 1901.

Pour le Chancelier de l'Empire :
NIEBERDING.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales

LA STATISTIQUE INTERNATIONALE

DES
ŒUVRES INTELLECTUELLES

INTRODUCTION

Il y a un an, nous avons cité, au début de notre revue statistique générale, l'opi-

nion du grand Cervantes pour montrer combien sont vieilles les plaintes au sujet de la production littéraire excessive. Il existe pourtant un auteur encore plus vénérable et par son âge et par sa sagesse qui exprime le même avis, c'est l'*Ecclésiaste*. « Au reste, mon fils, — dit-il, — sois sur tes gardes! On fait des livres à n'en pas finir, et trop étudier fatigue le corps! »

Cet avertissement salutaire, qui est peut-être l'écho lointain des propos de quelque bibliothécaire ou bibliophile babylonien ou égyptien, qu'on n'a pas encore tiré de l'ombre séculaire, est dicté par la sollicitude pour la santé du lecteur. Aujourd'hui on plaint moins le lecteur que l'auteur qui prend la peine d'écrire l'ouvrage, où l'éditeur qui dépense son argent pour mettre au jour le volume. Écoutons plutôt comment, tout récemment, un écrivain apprécie la situation dans un article intitulé : *Notre public et nos écrivains*, publié par la *Allgemeine Buchhändlerzeitung*: « On écrit et on imprime beaucoup trop, démesurément trop... C'est la quantité démesurée d'écrits qui produit la lecture démesurée, et toute chose qui dépasse la mesure, fût-elle bonne, est malsaine... On connaît aussi la qualité de cette production incommensurable; elle étouffe par son débordement même les œuvres de valeur... Douze mille littérateurs professionnels en Allemagne, c'est plus qu'il n'en faut pour le public allemand; ils se font réciproquement une concurrence meurtrière pouvant ruiner le meilleur d'entre eux; ils amènent une surproduction qui est plus que grave... »

Des manifestations semblables sont nombreuses, en Europe surtout, car au nouveau monde, aux États-Unis, on lutte avec toute la vigueur de la jeunesse confiante en l'avenir. Loin de nous la pensée qu'il serait possible d'endiguer, par les leçons de la statistique, le flot des publications; il coule de source, c'est le cas de le dire; les gens, — ce ne sont pas toujours des gens de lettres, — écrivent soit par nécessité, soit par vanité en croyant toujours combler une lacune qui leur paraît regrettable, et bien souvent, s'ils ne trouvent pas d'éditeurs disposés à risquer l'entreprise, ils s'éditent eux-mêmes ou payent leur éditeur.

Mais la loi de l'offre et de la demande domine aussi le marché littéraire, et la statistique qui révèle les fluctuations des chiffres dans les divers pays et dans les différentes branches sert à confirmer l'observation que ce genre de production n'est en aucune manière soustrait aux règles économiques ordinaires. Si la démonstration n'a pas encore le caractère de précision scientifique qui s'impose à tous, cela provient des dé-

fectuosités de cette statistique et principalement du manque, souvent déploré ici, d'une classification méthodique uniforme et générale.

Lorsqu'en 1888 nous avons écrit pour la première fois notre revue statistique, nous étions convaincus que le siècle ne se terminerait pas sans qu'un travail collectif pour obtenir une statistique universelle symétrique et sérieuse n'eût été pour le moins tenté. Le nouveau siècle s'est ouvert avant que la coordination des efforts isolés dans ce domaine ait eu lieu. L'heure ne semble pas encore venue pour réaliser ce progrès international ; elle se prépare pourtant, lentement, puisque les critiques de l'état actuel insuffisant gagnent des mieux toujours plus étendus.

Ainsi, la Chambre de commerce de Leipzig déclare, dans le rapport sur la situation du commerce de la librairie en 1899, ce qui suit : « Tous les chiffres de la statistique comparée des livres se basent sur les bibliographies nationales. La bibliographie allemande est la plus développée, c'est pourquoi les chiffres de la production allemande sont toujours les plus élevés ; on y enregistre de la façon la plus scrupuleuse, outre les publications de l'Allemagne, celles faites en langue allemande en Autriche, en Suisse, en Russie, on dirait presque dans le monde entier, et non seulement les livres proprement dits, mais les livres d'adresses, les almanachs, les tirages à part, les livres populaires, de géomancie et des rêves, les dissertations, etc. Ce travail ne s'effectue pas dans d'autres pays, où même les revues ne sont généralement pas notées. Jusqu'à ce que l'enregistrement bibliographique s'opère chez tous les peuples d'une manière identique, on ne saurait établir des comparaisons quelque peu solides. »

D'autre part, un auteur anonyme soutient, dans le *Börsenblatt*, l'hypothèse que la production allemande qui, d'après la statistique, s'élève à 24,000 publications par an, est probablement dépassée par celle de la France (12,000) et de l'Angleterre (8,000). Cela est contesté par un bibliothécaire, M. le docteur Schultz, qui déclare ne pas ignorer que le nombre des écrits originaux publiés en Angleterre et en France est, selon toute probabilité, considérablement supérieur à celui indiqué par la statistique officielle, beaucoup de petits écrits n'y figurant pas. Cependant, ces écrits prennent beaucoup moins d'importance en Angleterre et en France, où la bibliographie ne s'en occupe pas et où, fréquemment, l'éditeur reste inconnu à ses collègues nationaux et étrangers ; au contraire, en Allemagne le libraire le plus modeste peut les faire venir immédiatement, même s'ils ne se composent que de

quelques pages, grâce à la liste bibliographique qu'en dresse soigneusement la maison Hinrichs de Leipzig ; ces écrits trouvent donc en Allemagne une vente meilleure et il est vraisemblable qu'il s'en publie un nombre plus grand, d'où s'expliquent aussi en partie les chiffres plus élevés de la statistique allemande.

Nous pourrions multiplier ces citations qui démontrent la portée *relative* des résultats acquis jusqu'ici. Cependant, ceux-ci, pour incomplets qu'ils soient encore, sont d'une utilité positive. A ce sujet, nous donnerons la parole au *Progrès artistique* qui, en résumant nos travaux dans ce domaine, a fort bien conseillé à ses lecteurs « de ne pas donner une importance exagérée à certaines divergences de détail ». Et notre frère met les choses à point en faisant remarquer « que les comparaisons d'année à année ou de période à période des diverses statistiques nationales conservent toute leur valeur, les chiffres de ces statistiques étant chaque fois, sauf de négligeables variations, établis d'après les mêmes principes. L'on peut donc juger en parfaite connaissance de cause, d'après ces chiffres, du ralentissement ou de l'augmentation d'activité de la production littéraire dans les divers pays ».

Allemagne

Un spécialiste bien connu en matière de bibliothéconomie, M. Dzitzko, évalue la production d'ouvrages imprimés en Allemagne à 20,000 au XVe siècle, à 100,000 au XVIe, à 200,000 au XVIIe et à 500,000 au XVIIIe siècle. Cette évaluation approximative ne semble pas exagérée, quand on tient compte du fait qu'une seule bibliographie, le *Codex nundinarius Germ. liter. bisecularis* de Schwetschke consigne les ouvrages suivants : 21,854 ouvrages parus en Allemagne entre 1564 et 1600, pour le XVIIe siècle : 100,513 ouvrages, et pour le XVIIIe siècle : 175,250 ouvrages.

Pour le dernier siècle, la production a été taxée à un million d'ouvrages, ce qui reste au-dessous de la vérité, car le même *Codex* indique, pour les années 1801 à 1841, en tout 293,068 ouvrages, tandis que nous possédons des statistiques détaillées de la production des années 1856 à 1900, qui est de 661,697 ouvrages ; sans compter la production pendant un espace de quinze ans, le million se trouve donc presque dépassé.

Depuis 1895, le chiffre de la production annuelle s'était maintenu au-dessus de vingt-trois mille ; il vient de dépasser ce chiffre en 1900.

1895 : 23,607	1898 : 23,739
1896 : 23,339	1899 : 23,715
1897 : 23,861	1900 : 24,792

La classification ci-après par catégories montre que, vis-à-vis de l'année 1899, il y a eu accroissement dans toutes les branches sauf, — chose curieuse, — pour la science militaire (— 66). Ce sont les autres sciences positives et spéculatives qui se sont développées graduellement, tandis que les branches des belles-lettres et des publications d'art n'accusent qu'une augmentation insignifiante.

	1899	1900
Bibliographie générale. Bibliothéconomie. Encyclopédies. Œuvres collectives. Recueils. Écrits de sociétés savantes.		
Questions universitaires	409	419
Théologie	2,124	2,218
Sciences juridiques et politiques	2,313	2,599
Médecine	1,626	1,645
Sciences naturelles. Mathématiques	1,233	1,390
Philosophie. (<i>Théosophie</i>)	307	383
Éducation, instruction. Livres pour la jeunesse	3,558	3,697
Philologie. Linguistique.		
Science de la littérature	1,365	1,427
Histoire	981	1,090
Géographie. Cartes	1,358	1,381
Science militaire	620	554
Commerce. Technologie (<i>Trafic</i>)	1,435	1,548
Architecture. Génie civil	720	739
Économie domestique. Agriculture. Sylviculture	816	854
Belles-Lettres (<i>Pièces de théâtre, Récits populaires</i>)	2,931	2,935
Beaux-Arts	733	735
Livres populaires, divers	604	623
Divers	582	555
Total	23,715	24,792

L'Institut des dissertations et programmes scolaires, la maison Gustave Fock, à Leipzig, continue son œuvre bibliographique consistant à dresser la liste des thèses académiques et des dissertations dans le *Bibliographischer Monatsbericht*, qui est arrivé à sa douzième année ; elle en indique ensuite le résumé statistique à la fin de chaque année universitaire (semestre d'hiver et semestre d'été). Depuis six ans, cette production est assez ondulée, comme on le verra ci-après :

Année scolaire	Dissertations	Année scolaire	Dissertations
1895/1896	3,720	1898/1899	3,744
1896/1897	3,974	1899/1900	3,529
1897/1898	3,476	1900/1901	3,802

On pourra se rendre compte des fluctuations qui existent dans ce domaine en comparant les chiffres détaillés par catégories, pour une période de trois ans :

	1898/99	1899/1900	1900/01
1. Philologie classique et archéologie	227	203	226
2. Philologie moderne.			
Langues et littératures modernes	220	244	296
A reporter	447	447	522

Report	447	447	522
3. Langues orientales et linguistique	43	37	43
4. Théologie	27	36	45
5. Philosophie	90	76	82
6. Pédagogie	212	159	176
7. Histoire et sciences auxiliaires. . . .	135	127	195
8. Géographie	25	29	27
9. Sciences juridiques et politiques	471	458	449
10. Médecine	1,304	1,104	1,108
11. Sciences naturelles (zoologie, botanique, géologie)	173	176	221
12. Sciences exactes (mathématiques, physique, astronomie, météorologie)	206	209	324
13. Chimie	436	403	447
14. Arts figuratifs	22	24	21
15. Musique	8	9	9
16. Agriculture, Sylviculture	30	26	21
17. Divers (bibliothéconomie, discours)	115	209	112
Total	3,744	3,529	3,802

Il serait difficile de tirer de ces chiffres des conclusions formelles; même quand on les compare avec ceux des années antérieures, on ne constate qu'un phénomène à peu près stable, la diminution des dissertations en matière de médecine et l'augmentation de celles en matière de philosophie moderne.

A deux reprises (1888, p. 49, et 1896, p. 88), nous avons publié le tableau synoptique des publications concernant les sciences politiques et juridiques, que M. Mühlbrecht a dressé dans son annuaire intitulé *Übersicht der gesamten staats- und rechtswissenschaftlichen Litteratur* qui est arrivé à sa 33^e année (v. notre numéro du 15 juin 1901, p. 71). Après avoir reproduit les chiffres correspondant aux années 1868 à 1895, il nous reste à indiquer ceux des cinq dernières années.

En tout, M. Mühlbrecht a fait figurer de 1868 à 1900 dans sa bibliographie spéciale, qui embrasse les littératures allemande, française, anglaise, scandinave, néerlandaise, italienne et espagnole, 120,586 ouvrages, dont 60,255, de langue allemande, ont paru en Allemagne, en Autriche et en Suisse, 21,892, de langue française, en France et en Belgique, 16,943, de langue anglaise, en Angleterre et aux États-Unis; il y a eu, en outre, dans ces 33 années, 9,514 publications politico-juridiques en italien, 5,691 en hollandais, 4,197 en danois, norvégien et suédois et 2,094 en espagnol.

Le nombre des traductions d'œuvres allemandes, dont deux bibliographes, MM. Mühlbrecht et Pech, publient, dans le *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, la liste alphabétique avec indication bibliogra-

ANNÉES	PUBLICATIONS EN						TOTAL
	allemand	français	anglais	italien	hollandais	langues scandinaves	
1896	2,282	455	734	306	163	83	4,136
1897	2,120	598	588	301	205	94	3,902
1898	2,171	739	613	316	141	90	4,147
1899	2,338	785	587	251	156	107	4,292
1900	2,598	551	585	285	122	117	4,340

phique exacte de la traduction en la langue et l'écriture utilisées, est soumis à des fluctuations peu considérables. Les traductions en anglais, danois, espagnol, français, italien, néerlandais, norvégien et suédois, relevées par M. Mühlbrecht en 1900, ont été au nombre de 422 (1896: 479; 1897: 392; 1898: 387; 1899: 433) et celles en langues slaves, hongroise, roumaine et autres langues de l'Europe orientale, au nombre de 350 (1896: 321; 1897: 299; 1898: 307; 1899: 340), ce qui fait un total de 772 traductions (1896: 800; 1897: 688; 1898: 694; 1899: 73).

En 1900, le *copyright* a été sollicité à Washington pour 2,039 œuvres allemandes (238 de plus qu'en 1899), dont 1,811 œuvres musicales (1899: 4,636), 48 œuvres dramatiques, c'est-à-dire pour la plupart des livrets, et 39 peintures et dessins.

L'Allemagne possède une statistique très explicite de sa production musicale qui est notée dans les catalogues de la maison Hoffmeister, à Leipzig; voici un tableau d'ensemble des dix dernières années:

Années	Musique instrumentale	Musique vocale	Écrits (revues, livrets)	Total
1891	5,024	3,287	298	8,609
1892	5,462	3,966	325	9,753
1893	6,071	3,976	325	10,372
1894	6,397	3,986	431	10,814
1895	6,867	3,756	313	10,639
1896	8,030	4,719	362	13,111
1897	7,231	4,659	384	12,274
1898	7,215	4,984	397	12,596
1899	6,680	4,479	383	11,542
1900	6,599	5,201	472	12,272
Moyenne	6,558	4,301	369	11,198

Au lieu de nous perdre dans des commentaires détaillés, nous allons suivre la marche de cette production pendant les trois dernières années en ce qui concerne les catégories principales, au moyen d'un tableau comparatif:

Oeuvres	1898	1899	1900
a. <i>Musique instrumentale.</i>			
Orchestre	576	609	836
Musique militaire, instruments en cuivre .	313	305	367
Instruments à cordes .	751	828	820
Instruments à vent .	338	314	302
Mandoline	478	305	240
Cithare	781	512	474
Piano	3,536	3,389	3,205
Orgue	141	201	192
Harmonium	194	148	95
b. <i>Musique vocale.</i>			
Chœurs	—	1,462	1,704
Chants à une voix .	—	2,086	2,555
c. <i>Écrits.</i>			
Livres	258	242	286
Livrets	66	62	74
Revues	59	62	55

La diminution des airs écrits pour mandoline et cithare et l'augmentation des compositions de chœurs et chansons avec accompagnement de piano frappent surtout, quand on parcourt les chiffres de ce tableau.

L'importation et l'exportation des livres représentent des valeurs très considérables qui, dans les trois dernières années, se chiffrent ainsi, en millions de mares:

	Importation	Exportation
1898:	20,3	70,8
1899:	21,9	70,6
1900:	21,4	78,7

C'est en Autriche que s'exportent le plus de livres allemands (1998: 30,8 millions de mares; 1899: 31,0; 1900: 34,6), comme cela est naturel, étant donnée la communauté de langue avec une partie notable de la monarchie des Habsbourg; d'autres grands pays n'en ont importé que pour des sommes relativement petites (Russie: 7,3 millions de mares; Grande-Bretagne: 4,3; France: 3,7; Pays-Bas: 3,6).

Cet échange des productions littéraires a pour organe un commerce de la librairie, de la musique, des objets d'art, etc., dont la force d'expansion ne cesse de s'accroître. Une fraction importante de ce commerce, indiquée ci-après entre parenthèses, représente les maisons des libraires-éditeurs qui s'occupent de l'édition proprement dite. L'accroissement rapide de cette organisation du commerce allemand ressort des résumés statistiques publiés dans les *Annuaires* édités depuis 63 ans et dont nous extrayons les quelques chiffres que voici:

1839 : 1,348 (232)	1884 : 6,142 (1,340)
1856 : 2,215 (525)	1890 : 7,474 (1,665)
1865 : 3,079 (668)	1899 : 9,113 (2,130)
1871 : 3,838 (866)	1900 : 9,360 (2,192)
1877 : 4,920 (1,230)	1901 : 9,488 (2,242)

Cette statistique comprend, toutefois, toutes les maisons de langue allemande établies dans l'Empire, dans les pays voisins et dans les autres continents. Ainsi, au commencement de cette année, il y avait 7,365 maisons établies en 1,403 villes de l'Allemagne, 847 maisons en 256 villes de la monarchie austro-hongroise, 303 maisons en 74 villes suisses, 750 maisons domiciliées dans d'autres villes européennes, 167 maisons établies en Amérique (54 villes), 29 en Asie (13 villes), 15 en Afrique et 10 en Australie (8 villes dans chacun de ces continents).

L'organisme créé pour la mise en circulation de la production intellectuelle allemande étant si vaste, l'armée d'ouvriers nécessaire pour la confection des diverses publications ne doit pas l'être moins; les chiffres qui vont suivre ne peuvent dès lors représenter qu'un minimum.

D'après l'Annuaire statistique de l'Empire allemand, il y avait, à la fin de 1898, en Allemagne, 6,022 imprimeries et lithographies, soit 2,609 de plus qu'en 1882. Ces établissements occupent en tout 80,942 employés et ouvriers; 288 occupent plus de 50 personnes ou en tout 29,842 personnes; plus d'un tiers de ces établissements ont organisé ce qu'on appelle l'exploitation en grand; 5,162 maisons font partie de corporations syndicales.

En passant à la statistique de la presse périodique, nous pouvons nous baser sur l'excellent *Adressbuch der deutschen Zeitschriften*, édité par la maison H. O. Sperling, à Stuttgart (40^e année, 1901)⁽¹⁾, annuaire qui indique les revues et les principaux journaux politiques paraissant en langue allemande en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Voici un tableau qui montre l'augmentation graduelle de cette littérature périodique :

1890 : 3,202	1895 : 4,033
1891 : 3,441	1896 : 4,327
1892 : 3,536	1898 : 4,571
1893 : 3,742	1899 : 4,702
1894 : 3,820	1900 : 5,231

Cette augmentation graduelle se note aussi, en détail, dans les 3^e catégories dans lesquelles est subdivisée cette statistique consciencieuse, à laquelle nous devons renvoyer nos lecteurs, faute de place.

⁽¹⁾ *Adressbuch der deutschen Zeitschriften und der hervorragenden politischen Tagesblätter Deutschlands, Österreichs und der Schweiz. Vierzigster Jahrgang, 1901. Stuttgart, H. O. Sperling.*

La Poste impériale se charge en 1901 de l'abonnement à 8,438 publications périodiques en langue allemande (1877 : 4,350) et à 2,884 publications périodiques en langues étrangères (1877 : 2,020). Parmi les journaux de la première catégorie, 7,508 se publient dans l'Empire, 346 en Autriche, 306 en Suisse, 82 en Bohème, 34 en Amérique, 29 en Hongrie, 22 en Russie, 21 au Tyrol, 20 au Luxembourg, 5 en Angleterre, 3 en France, 2 en Italie, etc. Les journaux paraissant en une langue étrangère et admis à la distribution par la poste allemande se répartissent ainsi d'après les langues : 843 sont publiés en français, 813 en anglais, 231 en danois, 177 en suédois, 149 en italien, 137 en polonais, 111 en hollandais, 105 en russe, 87 en norvégien, 54 en espagnol, 35 en hongrois, 25 en tchèque, 22 en serbe, 14 en finnois, 13 en roumain, 10 en flamand, 8 en grec, 7 en portugais, le reste en 14 autres langues. L'électicisme des lecteurs et celui du service postal allemands, est mis ainsi brillamment en relief, de même que le progrès des relations entre peuples.

République Argentine

D'après une statistique soignée de la *Prensa argentina*, le nombre des organes de publicité s'élevait en 1896 dans ce pays à 610. Pour l'année en cours, ce nombre a atteint 739, ce qui équivaut à une augmentation de 129 journaux et revues en cinq ans; 334 de ces organes se publient dans la capitale; selon les langues, ils se répartissent ainsi: 682 paraissent en espagnol, 24 en italien, 11 en anglais, 10 en allemand et 7 en français.

Autriche

Après la publication de notre dernière étude, l'excellente *Oesterreichische Bibliographie* pour l'année 1899, éditée pour la première fois par MM. Carl Junker et A. L. Jellinek, a paru en volume séparé (mai 1901); elle indique, en fait d'ouvrages en langue allemande, vendus en librairie et dont des exemplaires ont été remis pour contrôle auxdits bibliographes, 2,333 numéros correspondant à 2,100 ouvrages (1,219 volumes, 775 brochures, 225 revues et 113 cartes) qui, abstraction faite de la classification par matières, publiée il y a un an, ont été classées ainsi:

Jurisprudence, législation, économie politique	413
Science militaire	164
Pédagogie; livres scolaires	95
Sciences appliquées	250
Sciences exactes	316
Médecine	149

A reporter 1,387

Report	1,387
Théologie	122
Belles-lettres	169
Philosophie	19
Varia	65
Nouvelles éditions	376
Tirages à part	168
Traductions	27
Total	2,333

Eu tenant compte du nombre des manuels scolaires officiels et des publications d'autorités et de particuliers, qui n'ayant pas été répandus par le commerce de librairie, n'ont pu être notés dans la *Bibliographie*, et en déduisant, d'autre part, de ce chiffre total les revues (225) et les publications hongroises (38), M. Carl Junker⁽¹⁾ calcule le nombre des publications allemandes non périodiques parues en Autriche en 1899 à 2,300 environ; c'est la partie la plus importante de la production de la monarchie. Par un calcul approximatif des publications en d'autres langues qu'aura produites la partie cisleithane de la monarchie en 1899, il arrive au nombre de 5,500, auquel s'ajoutent 2,850 publications périodiques, soit 8,350 publications en tout.

Pour l'année 1900, la production relevée par les mêmes statisticiens n'est que de 1,994 œuvres (1,373 livres, 315 annuaires, 203 revues et 103 cartes), soit 325 de moins que pour l'année 1899 (302 livres de moins, etc.). Mais M. Carl Junker nous explique cette diminution de la façon la plus naturelle. L'année passée, il avait ajouté à la statistique relative à 1899 les ouvrages portant ce millésime, mais n'ayant paru qu'au cours de l'année 1900, tandis que, par rapport à cette dernière année, il a tenu uniquement compte des œuvres qui avaient été remises à la rédaction jusqu'au 31 décembre 1900, à l'exclusion de celles portant l'indication de l'année 1899 et de celles publiées en 1901 avec le millésime 1900. A la suite de ce petit changement de système, nous devons renoncer à comparer en détail les résultats statistiques des deux dernières années. Voici l'état de la production de 1900, classée d'après le système décimal. (*Voir le tableau, p. 114.*)

Dans la catégorie des sciences sociales et juridiques sont comptées 100 publications relatives aux sciences militaires et 75 relatives à l'éducation (livres d'école primaire); dans celle des sciences appliquées, 103 publications concernant la médecine et 77 concernant l'agriculture; dans la dernière catégorie, 166 publications du domaine géographique.

D'après les divers pays de la monarchie où ces publications ont vu le jour et d'a-

⁽¹⁾ *Oesterr.-ungarische Buchhändler-Korrespondenz*, du 15 mai 1901.

	Livres	Annuaires	Revues	Cartes et tableaux	TOTAL
Ouvrages généraux, almanachs	23	109	22	—	154
Philosophie	17	1	1	—	19
Théologie	92	5	14	—	111
Sciences sociales et juridiques	360	94	58	10	522
Philologie	93	—	1	—	94
Sciences exactes	173	3	17	—	193
Sciences appliquées (médecine, agriculture)	224	81	73	1	379
Beaux-arts, théâtre et sport	43	13	9	2	67
Belles-lettres, histoire de la littérature .	196	2	1	—	199
Histoire et géographie	152	7	7	90	256
	1,373	315	203	103	1,994

près le nombre des éditeurs qui les ont fait paraître, elles se répartissent comme suit :

PAYS	Ouvrages	Éditeurs
Basse-Autriche	1,528	91
Bohême	125	24
Tyrol	90	8
Styrie	58	8
Haute-Autriche	48	9
Hongrie	39	15
Carinthie	22	4
Moravie	21	7
Salzbourg	17	4
Silésie	17	6
Bukovine	18	2
Côtes	6	1
Galicie	1	1
Carniole	4	2
Total	1,994	182

Ont été éditées pour le propre compte des éditeurs 1,496 publications (937 livres) et en commission 498 publications, dont 342 livres.

Deux sources nous révèlent l'état de la presse autrichienne. D'après l'*Annuaire austro-hongrois de la librairie, etc.*, édité par M. Perles (35^e année, 1900/1901), il y a dans la monarchie 2,194 journaux, soit 10 de plus que l'année précédente; ils paraissent dans 307 localités (787 à Vienne, 192 à Prague et 123 à Budapest) et se divisent ainsi d'après les langues: 1,312 se publient en allemand, 358 en tchèque, 212 en hongrois, 104 en polonais, 67 en croate et 141 en d'autres langues. Le *Statistisches Handbuch*, publication annuelle, est plus complet; il indique pour l'année 1899 en tout 2,849 publications périodiques, dont 1,819 se publient en allemand, 561 en tchèque, 187 en polonais, 93 en italien, 50 en slovène. La catégorie la plus nombreuse est celle des journaux politiques au nombre de 843, dont 249 paraissent en Bohême; suivit la catégorie des journaux d'économie sociale (334). La plus grande partie des périodiques (969) paraît deux fois par mois, 843 sont mensuels, 559 hebdomadaires; seuls 121 journaux y compris

les «correspondances» paraissent 6 fois et plus par semaine.

Nous avons parlé, il y a un an, d'après l'*Annuaire* précité, du développement du commerce austro-hongrois de la librairie en 1900; ajoutons quelques chiffres relatifs aux industries connexes: imprimeries, 1,638; lithographies, 484; xylographies, 54; fonderies de caractères, 50; établissements chimigraphiques, 46; ateliers d'impression et de gravure sur cuivre, 43, etc.

Il résulte du rapport de la Chambre de commerce de la Basse-Autriche sur la situation du commerce de la librairie, de la musique et des objets d'art en 1900, que les éditeurs et les fabricants de productions intellectuelles sont tous favorables à l'extension de la protection nationale et internationale du droit d'auteur; la Société des marchands de musique a même déclaré, dans un mémoire explicite adressé au Ministre de la Justice, que l'adhésion de l'Autriche à la Convention de Berne forme une question vitale (*Lebensfrage*) pour l'édition musicale dans ce pays.

États-Unis

C'est avec un légitime orgueil que le *Publishers' Weekly* (n° 1513), rendant compte de la marche du commerce de la librairie en 1900, peut dire que la prospérité des grandes masses du peuple américain et leur culture créent pour la littérature le marché le plus propice qui ait peut-être jamais existé dans le monde. D'une part, la production des livres a atteint dans la dernière année du siècle, le chiffre le plus élevé jusqu'ici; d'autre part, le nombre des exemplaires imprimés de certains ouvrages est vraiment colossal, car d'après une statistique que le *World Almanach* a publiée d'une trentaine de livres édités dans les trois dernières années, l'ouvrage qui a eu le plus fort tirage a été imprimé à 480,000 exemplaires, et pour dix autres ouvrages, l'édition dépasse 50,000 exemplaires. « Il y a cent ans, — dit encore le *Publishers'*

Weekly dans le dernier numéro du siècle (29 décembre 1900), — la somme totale des livres mis en circulation aux États-Unis s'élevait à moins de 1,400 ouvrages divers, pour la plupart d'origine étrangère et publiés par moins de cinquante libraires ou imprimeurs; dans l'année qui vient de finir, plus de 7,000 ouvrages divers, écrits surtout par des écrivains américains, ont été publiés par environ 600 éditeurs. En 1813, M. Carey, président de la Corporation des libraires de Philadelphie, lança une circulaire pour mettre le commerce en garde contre la folie de faire des éditions de 4,000 exemplaires d'un livre. Au cours de la dernière année du siècle, plus d'un des six livres qui se sout le mieux vendus a exigé une édition cinquante fois plus grande que celle considérée comme extravagante il y a cent ans. »

Voici les chiffres d'ensemble de la décennie écoulée :

1891 : 4,665 ouvrages	1896 : 5,703 ouvrages
1892 : 4,862	1897 : 4,928
1893 : 5,134	1898 : 4,886
1894 : 4,484	1899 : 5,321
1895 : 5,469	1900 : 6,356

Le total de la dernière année se décompose de la façon suivante (voir le tableau, p. 115).

En comparant ces chiffres avec ceux publiés il y a un an par rapport à l'année 1899, on constate, toutefois, que l'augmentation si considérable (+ 1,035), autre qu'elle est due à un travail statistique plus approfondi, ne peut être mise sur le compte de la production des livres nouveaux (1899 : 259 de plus), mais sur le compte des éditions nouvelles (1899 : 1,294 de moins). Dans une série de catégories, notamment dans celles des romans, de la poésie, de l'histoire littéraire et des mélanges, de l'histoire, de la biographie et de la géographie, ce décroissement de la production nouvelle et l'accroissement de la réédition sont très visibles. Une augmentation dans les deux classes de livres s'est produite pour la théologie, les ouvrages destinés à la jeunesse, les arts usuels et la médecine; les livres nouveaux seuls sont plus nombreux en matière de droit, de sciences politiques et sociales et de philosophie.

Jusqu'ici, on avait généralement admis que les années d'élection présidentielle étaient défavorables au libre essor du commerce de la librairie, les citoyens étant trop absorbés par la lecture des journaux et des feuilles volantes. Or, la dernière campagne électorale a exercé son influence sur la production intellectuelle en ce sens

(1) Parmi les 6,356 publications, 3,042 (327 de plus qu'en 1899) ont été déposées aux bureaux du *Publishers' Weekly*.

ÉTATS-UNIS	Livres nouveaux	Éditions nouvelles	Publications d'auteurs américains	Publications d'auteurs étrangers, fabriquées aux États-Unis	Ouvrages anglais importés
Romans	616	662	659	453	166
Droit	513	30	515	18	10
Théologie et religion	411	37	291	86	71
Éducation, Linguistique	431	210	347	196	98
Histoire littéraire, mélanges	187	356	231	175	137
Ouvrages pour la jeunesse	482	45	404	71	52
Sciences politiques et sociales	258	11	197	29	43
Poésie	192	208	184	112	104
Sciences physiques et mathématiques	160	24	99	24	61
Histoire	221	36	157	34	66
Biographie, Mémoires	225	49	165	38	71
Médecine, Hygiène	146	72	155	32	31
Voyages	150	42	95	37	60
Beaux-Arts, Livres illustrés	145	22	72	41	54
Arts usuels	122	31	117	12	24
Philosophie	91	10	71	13	17
Économie domestique et rurale	64	12	53	9	14
Sports, jeux	44	7	35	6	10
Ouvrages comiques et satiriques	32	2	31	2	1
Total	4,490	1,866	3,878	1,388	1,090
	6,356		6,356		
1899 Total	4,749	572	3,626	571	1,124

que les questions à l'ordre du jour, — monnaie, *trusts*, gouvernement des territoires conquis et question chinoise, — ont été traitées dans des ouvrages spéciaux, mais elle n'a pas entravé le mouvement littéraire, dont l'importance a été, d'après le *Publishers' Weekly*, au-dessus de la moyenne (*of more than average literary importance*). En effet, la qualité des ouvrages, surtout des romans, biographies, ouvrages d'histoire et des beaux-arts, dont beaucoup ont été réédités en de belles éditions, a été améliorée encore. Les problèmes sociaux, les inventions, les questions d'éducation ont fait l'objet de publications sérieuses, de même que les résumés rétrospectifs des progrès du XIX^e siècle.

En somme, 1900 a été *a successful publishing year*. Ces faits ne sont pas seulement attribués à la circonstance que les femmes ont plus de loisir pour la lecture en Amérique que sur le vieux continent, mais à l'évolution générale du rôle politique des États-Unis. Sous ce rapport, il est intéressant de constater qu'en 1900 il y a eu 32 ouvrages qui se sont occupés de l'histoire et de l'avenir de la Chine et 53 qui ont été consacrés à l'Afrique du Sud, aux Boers et au président Kruger. Le nombre des publications dues à des auteurs américains a de nouveau augmenté.

Ce mouvement progressiste se révèle aussi dans les données que nous fournit le rapport de M. Thorvald Solberg, l'excellent directeur du *Copyright Office*, à la Bibliothèque du Congrès, à Washington, pour l'an-

née fiscale qui a pris fin le 30 juin 1900. Le nombre des enregistrements a été le suivant dans les six dernières années:

1895: 67,572	1898: 75,545
1896: 72,470	1899: 80,968
1897: 74,323	1900: 94,798

Parmi les publications enregistrées en dernier lieu (17 % en plus que durant l'année fiscale précédente), 86,438 sont dues à des auteurs américains, 8,360 à des auteurs étrangers. Le Bureau du *copyright* a encaissé à titre d'émoluments 65,206 dollars (1898/99: 58,267 d.), dont 8,360 dollars provenant des étrangers. Le nombre des dépôts s'est élevé dans l'année fiscale de 1899/1900 à 141,444 exemplaires (1898/99: 120,143 exemplaires), dont 1,614 photographies; restent 69,915 ouvrages déposés en double exemplaire et ainsi répartis:

Livres proprement dits, volumes	6,550
Articles divers, feuilles imprimées, circulaires	5,073
Articles de journaux et de revues	8,851
Oeuvres dramatiques	561
Journaux (exemplaires)	14,147
Compositions musicales	16,505
Cartes	1,353
Gravures, estampes	3,503
Chromos, lithographies	1,257
Photographies	12,115

Les titres enregistrés sont soigneusement publiés dans des catalogues hebdomadaires, dont 4 volumes (3,975 pages) ont paru dans la période précitée.

En ce qui concerne les importations et les exportations des livres et imprimés, le

tableau ci-après, qui fait suite à ceux publiés dans les années antérieures, donnera les renseignements les plus importants.

PROVENANCE	IMPORTATION	EXPORTATION	DESTINATION
			dollars
Angleterre, Royaume-Uni.	4,006,247	1,414,450	796,345
France	178,819	99,808	124,967
Allemagne	556,382	254,209	154,450
Autres pays d'Europe	176,758	77,273	84,349
Amérique britannique	32,858	32,452	1,444,505
Clîne		7,393	30,509
Japon		13,856	56,960
Autres pays	28,856	5,462	884,987
Total	1,979,920	1,604,363	3,264,772

Les importations ont augmenté, vis-à-vis de l'année 1899, de 191,184 dollars, provenant surtout des importations anglaises; les exportations ont augmenté de 520,284 dollars qui se répartissent presque sur tous les pays.

Le journal *The Evening Post* a fait paraître en janvier 1900 des études rétrospectives fort intéressantes sur le dernier siècle, rédigées par des spécialistes compétents. Dans la monographie sur le développement des *bibliothèques* publiques, M. C. A. Cutter raconte qu'en 1801, les États-Unis, qui avaient alors une population de 5,3 millions d'habitants, possédaient 64 bibliothèques et avec celles se rattachant aux églises environ 100 bibliothèques contenant 50,000 volumes. En 1899, il existait aux États-Unis plus de 10,000 bibliothèques, dont la moitié avait, chacune, plus de 1,000 volumes et dont l'ensemble comprenait plus de 40 millions de volumes, ce qui équivaut à une augmentation de 100 % pour les bibliothèques et de 800 % pour les volumes; quant à la mise en circulation des livres (50 millions en 1900) parmi les lecteurs, il y aurait même une augmentation

de 1,000 %. L'auteur déclare que déjà les premiers colons ont importé avec eux des livres et que les Américains ont toujours été un *bookish people*.

France

Le nombre des dépôts effectués en 1900 qu'enregistre la *Bibliographie de la France* accuse une certaine augmentation, ainsi que le constatent les chiffres ci-dessous.

Années	Ouvrages	Musique	Gravures, etc.
1896	12,738	6,290	1,392
1897	13,799	6,085	1,671
1898	14,781	6,312	1,303
1899	12,985	5,761	781
1900	13,362	5,910	952

Par contre, si nous nous en tenons de nouveau à la *Table systématique de la Bibliographie de la France*, année 1900, qu'édite le Cercle de la Librairie, il y aurait eu plutôt un nouveau ralentissement dans la production; afin de faciliter les comparaisons, nous publions ci-après cette statistique détaillée dans laquelle les ouvrages en plusieurs volumes ou fascicules ne sont comptés qu'une fois, pour les années 1899 et 1900.

	1899	1900
1. Religion:		
Culte catholique, etc.	678	785
Culte protestant	31	47
Cultes orientaux	8	6
2. Droit	570	508
3. Philosophie et morale	227	194
4. Mysticisme, sciences occultes	33	50
5. Sciences morales et politiques:		
Économie politique et économie sociale	173	206
Finances, impôts, banques, crédit, statistique, commerce, assurances, communications	110	114
Administration	31	27
Politique	93	145
6. Sciences militaires, marine et navigation:		
Art militaire	299	274
Marine et navigation (y compris la navigation aérienne)	56	70
7. Sciences mathématiques:		
Mathématiques en général	19	28
Astronomie, météorologie, mécanique	36	32
8. Sciences naturelles:		
Physique et chimie	100	87
Histoire naturelle, géologie, botanique, zoologie	131	131
9. Sciences médicales	1,330	1,350
10. Sciences agricoles	239	315
11. Arts industriels:		
Points et chaussées, travaux de navigation, chemins de fer, télégraphie, métal-		
A reporter	4,164	4,369

	Report	1899	1900	Report	1899	1900
lurgie, fabrication, arts et métiers, expositions .		4,164	4,369	Éditions populaires, chansons, livres de propagande	9,812	9,635
Economie domestique		199	279	20. Divers:		
12. Histoire et études accessoires:		17	23	Académies et sociétés savantes, encyclopédies	257	245
Histoire		592	572	Franc-maçonnerie	20	32
Archéologie, numismatique, inscriptions, ouvrages sur la chevalerie et la noblesse, paléographie, archevêques		234	298	Chasse, pêche, courses, équitation, exercices, jeux divers	14	9
Biographie		559	398	Bibliographie	38	35
13. Géographie, ethnographie, ethnologie, éthiologie, voyages, guides		260	303	Total	58	48
14. Littérature française:				Total	10,199	10,004
Œuvres diverses, lettres, correspondances, discours, mélanges, fantaisies, histoire littéraire, études de mœurs, critiques		477	392			
Romans et contes		452	359			
Théâtre, histoire du théâtre, pièces jouées ou non jouées		429	430			
Poésie		365	353			
Ouvrages écrits en dialectes ou en patois divers		41	40			
15. Littérature étrangère ancienne et moderne et traductions en prose ou en vers		214	166			
16. Littérature ancienne		58	53			
17. Beaux-arts:						
Dessins, peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, photographie, etc.		129	117			
Musique, danse		19	38			
18. Éducation et enseignement:						
Instruction publique		53	40			
Pédagogie, anthologies, langues		230	178			
Livres d'éducation et de récréation		562	437			
Livres d'enseignement:						
Méthodes de lecture, Lecture courante		23	33			
Langue française		163	176			
» latine		66	61			
» grecque		55	42			
» allemande		34	39			
» anglaise		48	36			
» espagnole		8	7			
» italienne		7	4			
» portugaise		—	1			
» roumaine		1	0			
» russe		1	2			
Langues orientales		14	10			
Enseignement des sciences		102	132			
Philosophie et morale		74	65			
Histoire		78	74			
Géographie		36	43			
Linguistique		29	43			
19. Ouvrages de vulgarisation:						
Vulgarisation des sciences		19	22			
A reporter		9,812	9,635			

Il est malaisé de faire des déductions de ces chiffres qu'à notre tour nous avons comparés avec ceux de l'année 1898, publiés il y a un an. La religion, le mysticisme, la médecine et certaines sciences pratiques semblent plutôt opérer un mouvement ascendant, tandis que d'autres sciences comme l'histoire, le droit et les ouvrages de littérature participent au mouvement de décroissance.

A défaut de renseignements nouveaux concernant la presse (v. ceux relatifs à la presse en 1900, *Droit d'Auteur*, 1900, p. 134) et concernant l'importation et l'exportation des livres, nous allons ajouter quelques glanures.

Le Bureau des déclarations du Cercle de la Librairie, à Paris, s'est chargé de remplir en 1900 les formalités exigées par les traités littéraires avec l'Autriche-Hongrie et le Portugal pour 1,683 œuvres (1899: 1,689 œuvres), dont 729 œuvres littéraires, 938 œuvres musicales et 16 estampes.

Le nombre des pièces françaises représentées pour la première fois en 1899 à Paris, dans la banlieue, en province et à l'étranger s'élève, d'après l'Annuaire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (exercice 1899/1900) à 660; cette statistique indique les titres, le genre littéraire et le nombre d'actes des pièces, les noms des auteurs, la date de la première représentation et le théâtre où celle-ci a eu lieu.

Dans le rapport présenté à l'Assemblée générale de la Société des gens de lettres, le 31 mars 1901, par M. Abel Hermant, nous lisons le passage suivant: « Les statistiques déclarent qu'il y a vingt-cinq mille hommes de lettres en France, et nous n'avons que trois cents adhérents, — contre six cents sociétaires. »

Grande-Bretagne

D'après un article publié par M. Slater dans l'*Athenaeum*, l'année 1900 a été pour le commerce de la librairie une des moins satisfaisantes de l'époque actuelle, ce qui serait dû en grande partie à la guerre sud-

africaine ; les livres de luxe et ceux pour lesquels des prix d'amateur sont payés, ont été surtout atteints par cette dépression commerciale et ont été vendus à des prix bien inférieurs. Le fait est que le nombre des livres nouveaux tout aussi bien que celui des éditions nouvelles qui révèlent toujours une certaine prospérité et stabilité du marché, a diminué sensiblement en 1900 (— 418).

Années	Nouv. public.	Réimpress.	Total
1895	5,481	1,035	6,516
1896	5,234	1,339	6,573
1897	6,244	1,682	7,926
1898	6,008	1,508	7,516
1899	5,971	1,596	7,567
1900	5,760	1,389	7,149
	Livres nouveaux	Éditions nouvelles	
Théologie, sermons	579	129	
Éducation, classiques, philosophie	613	119	
Romans et contes	1,563	546	
Droit, jurisprudence	101	46	
Économie politique et sociale, commerce	380	107	
Arts, sciences, ouvrages illustrés	385	63	
Géographie, voyages	174	70	
Histoire, biographie	601	115	
Poésie, théâtre	296	74	
Almanachs, anna	410	—	
Médecine	192	74	
Belles-Lettres, essais	289	41	
Mélanges, brochures	177	5	
Total	5,760	1,389	

Le *Publishers' Circular* qui fournit ces données statistiques ajoute que les ouvrages qui traitent directement de la guerre contre les Boers ont été au nombre de 497, mais que, peut-être, environ 300 livres ont été suggérés à leurs auteurs ou éditeurs par cette guerre, ensorte que la production de livres nouveaux pourra bien avoir été inférieure de 500 ouvrages à celle de l'année 1899 et de 700 ouvrages à celle de 1897. Les fluctuations de la production ont aussi été influencées par les événements politiques, car les ouvrages d'économie politique et de commerce, les ouvrages illustrés, ceux d'art et de science, y compris la science militaire, ceux d'histoire et de biographie et ceux de médecine ont augmenté, tandis que la diminution est particulièrement notable pour les livres d'éducation et pour les romans et contes.

Italie

Comme dans les années précédentes, l'augmentation dans la production totale a été à peine sensible ; cela ressort du tableau suivant :

1895 : 9,437 œuvres	1898 : 9,670 œuvres
1896 : 9,778 »	1899 : 9,855 »
1897 : 9,732 »	1900 : 9,975 »

Les 9,975 publications sont classées comme suit :

1. Bibliographies	61
2. Encyclopédies	3
3. Actes académiques	30
4. Philosophie. Théologie	183
Publications religieuses	698
5. Instruction. Éducation	398
Livres d'école	509
6. Histoire. Géographie	565
7. Biographie des contemporains	413
8. Philologie. Histoire de la littérature	444
9. Poésie	303
Romans et nouvelles	306
Théâtre	176
Miscellanées; lectures populaires	287
10. Législation. Jurisprudence	399
Actes du Sénat	197
Actes de la Chambre des Députés	269
11. Sciences politiques et sociales	488
Statuts: bilans, etc.	893
12. Sciences (physique, mathématiques)	322
13. Médecine	1,090
14. Génie civil, chemins de fer	228
15. Guerre. Marine	132
16. Beaux-Arts	139
17. Agriculture, industrie, commerce	1,251
18. Journaux politiques nouveaux	151

Dans ce nombre ne sont pas comprises 40 publications en italien, imprimées à l'étranger. Les fluctuations qui se sont produites dans les diverses catégories sont très légères ; ainsi, il y a eu 82 publications de moins qu'en 1899 dans la classe 6, mais 51 de plus dans la classe 7 connexe ; 26 œuvres poétiques et 34 romans de plus, et 23 œuvres théâtrales de moins, etc.

En 1900, il y a eu seulement 357 journaux nouveaux (423 en 1899), dont 151 journaux politiques, 79 journaux-miscellanées et populaires, 46 journaux agricoles, 16 journaux religieux, etc.

Il est probable qu'un changement se produira dans les conditions du travail bibliographique et, partant, statistique de l'Italie. La *Bibliografia Italiana* n'est plus publiée à partir du 3 février 1901 par le Gouvernement, mais par l'*Associazione tipografico-libraria italiana* qui entend dresser une liste de tous les écrits, même de ceux de peu d'étendue et de ceux qui ne sont pas destinés au commerce de la librairie, pourvu qu'ils puissent faire l'objet de recherches, mais qui ne consigne plus les publications sans importance, telles que les statuts et les règlements, dont le nombre atteignait presque régulièrement un millier.

L'importation et l'exportation des matières premières et des produits de l'industrie du papier révèlent une nouvelle augmentation en 1900 vis-à-vis de l'année précédente. L'importation a atteint le chiffre de 20,408,488 lires (+ 1,604,864 l.) ; l'exportation celui de 16,356,764 lires (+ 1,300,272 l.), dont 986,580 lires (+ 109,200) sont attribuées à l'exportation de livres en langue italienne.

Luxembourg

En 1900, ce grand-duché comptait 24 journaux, dont 3 paraissaient six fois, 3 trois fois, 10 deux fois et 4 une fois par semaine, les autres une, deux ou trois fois par mois.

Au cours des années 1898 et 1899, le nombre des imprimeries s'élevait à 22, dont 11 sont établies à Luxembourg ; le personnel de ces imprimeries comprenait 418 compositeurs et 29 conducteurs. Le « Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce », édité en 1900, déclare que « l'imprimerie peut être rangée parmi les branches importantes de l'industrie nationale ».

Pays-Bas

La maison A. W. Sijthoff, à Leide, a publié cette année comme d'habitude, sous le titre *Brinkman's Alphabetische Lijst van Boeken, Landkarten, etc.* (55^e année), la liste des publications de provenances nationale ou étrangères, parues en hollandois dans le Royaume des Pays-Bas au cours de l'année 1900 ; voici le relevé statistique de ces ouvrages, dressé en comptant les titres énumérés dans la *Wetenschappelijk Overzicht* qui forme le premier chapitre du volume :

	1899	1900
1. Écrits généraux (revues, recueils, dictionnaires)	48	49
2. Théologie protestante, histoire et droit ecclésiastiques	121	110
3. Livres d'éducation protestante, enseignement religieux, mission et philanthropie	207	183
4. Théologie catholique-romaine, histoire et droit ecclésiastiques	70	80
5. Droit, législation, notariat	135	138
6. Sciences politiques, statistiques	156	128
7. Commerce, navigation, industrie, métiers, économie domestique	150	164
8. Histoire, archéologie, héraldique, biographies	157	277
9. Géographie, ethnographie	68	76
10. Médecine, hygiène, art vétérinaire	94	95
A reporter	1,206	1,300

	Report	1899	1900
11. Sciences naturelles et chimie (pharmacie)	87	83	
12. Agriculture, élevage, horticulture	37	47	
13. Mathématiques, cosmographie, astronomie et météorologie .	37	30	
14. Architecture, travaux hydrauliques, mécanique	36	52	
15. Science et administration militaires.	49	44	
16. Beaux-Arts (peinture, dessin, compositions musicales) . .	148	190	
17. Philosophie, franc-maçonnerie	33	36	
18. Éducation et instruction . .	126	99	
19. Manuels scolaires pour l'enseignement élémentaire . .	134	117	
20. Linguistique, littérature en général, bibliographie . . .	21	26	
21. Langues et littérature orientales et anciennes	39	32	
22. Langues et littératures modernes.	144	154	
23. Poésies	25	21	
24. Romans, nouvelles, revues et annuaires littéraires.	266	231	
25. Pièces de théâtre et conférences en prose et en poésie, publications concernant le théâtre	101	118	
26. Livres d'enfants, livres d'images	227	261	
27. Livres populaires, sport, divers	175	48	
Total	2,891	2,889	

L'augmentation si considérable qui se note dans la catégorie 8 est due au fait qu'elle comprend 82 écrits et chants relatifs à la guerre sud-africaine (63 en 1899). La catégorie 22 embrasse, outre 6 écrits polyglottes, 43 ouvrages concernant la langue et la littérature hollandaise, 50 concernant celles de la France, 25 celles de l'Allemagne et 22 celles de l'Angleterre.

Pays scandinaves

La *Nordisk Boghandlertidende* (n° 21, du 24 mai 1901) ayant publié la statistique de la production littéraire en Scandinavie pour l'année 1900, nous pouvons dresser le tableau d'ensemble suivant correspondant à une période de cinq ans:

	1896	1897	1898	1899	1900
Danemark .	1,128	1,167	1,092	1,218	1,251
Norvège .	577	529	534	678	646
Suède .	1,506	1,642	1,555	1,538	1,683
Total	3,211	3,338	3,181	3,434	3,580

La production totale de ces pays a été, en 1900, la plus considérable des cinq dernières années, bien que le Danemark n'ait pas encore atteint le chiffre de la production relevée pour l'année 1895, soit 1,283 écrits, et bien qu'il y ait eu une légère

diminution de la production norvégienne. Sous ce dernier rapport, on fait observer de nouveau, comme dans le passé, que la statistique de la Norvège est plus déficiente que celle des deux autres pays. Une remarque générale s'impose encore, c'est que la statistique ci-dessus embrasse aussi les nouvelles éditions et les traductions, deux catégories de publications qui se retrouvent surtout dans les branches des livres scolaires et des belles-lettres. Les chiffres relatifs aux deux dernières années sont les suivants:

	a. Danemark	1899	1900
Belles-Lettres	368	357	
Histoire, biographies, topographie	188	215	
Théologie	122	162	
Linguistique, classiques romains et grecs	83	80	
Sciences naturelles	62	53	
Droit	46	41	
Pédagogie, livres pour la jeunesse	75	61	
Mathématiques, astronomie . . .	55	56	
Agriculture, élevage, art vétérinaire	28	31	
Beaux-Arts, littérature	34	23	
Médecine	34	45	
Géographie, voyages	19	18	
Industrie, arts et métiers, économie domestique	13	13	
Questions sociales	21	20	
Commerce	14	15	
Philosophie	13	16	
Horticulture, sylviculture, pisciculture	10	10	
Guerre et marine	10	9	
Histoire de la littérature	16	21	
Architecture	7	5	
Total	1,218	1,251	

	b. Norvège	1899	1900
Belles-Lettres, esthétique, littérature artistique, arts graphiques	153	125	
Théologie	86	52	
Sciences naturelles	42	45	
Histoire, politique	36	64	
Écrits généraux et divers	39	23	
Géographie, voyages, topographie, cartes	46	42	
Livres d'images, livres pour la jeunesse	35	28	
Philologie	41	44	
Statistique	28	27	
Droit	30	34	
Mathématiques	23	20	
Médecine	10	18	
Histoire de la littérature, bibliographie, bibliothéconomie . . .	23	7	
Sciences politiques et sociales . . .	8	8	
Technologie, économie domestique	46	54	
Pédagogie, éducation	10	27	
Gymnastique, sport, jeux	10	7	
Philosophie	4	10	
Science militaire	8	11	
Total	678	646	

c. Suède	1899	1900
Belles-Lettres	337	358
Théologie	173	201
Histoire, statistique	191	196
Instruction, livres pour la jeunesse	131	176
Miscellanées	65	80
Technologie, économie domestique	98	125
Linguistique	64	67
Histoire de la littérature, de l'art : théâtre	64	73
Géographie	65	80
Sciences naturelles	64	36
Médecine	57	47
Mathématiques, astronomie	45	35
Droit	32	57
Science militaire	45	36
Philosophie	28	26
Divers	79	90
Total	1,538	1,683

Lorsque, en comparant ensemble les chiffres de plusieurs années en arrière, nous constatons les hausses et les baisses souvent capricieuses dans les diverses classes de livres et les fluctuations qui, parfois, ne semblent considérables que parce que le chiffre lui-même est peu important, nous devenons fort circonspect dans les appréciations générales, et cela d'autant plus que la rubrique « Divers » montre des variantes assez inattendues. Toutefois, nous avons constaté un accroissement des ouvrages de théologie en Danemark, des ouvrages de technologie et d'économie domestique en Norvège et en Suède, et une diminution des ouvrages des sciences naturelles dans ce dernier pays.

Le nombre des éditions nouvelles (*nye Oplag*) a été en Danemark de 219 (1899 : 262), dont 54 concernaient des ouvrages des belles-lettres, 38 des ouvrages de linguistique et 26 des ouvrages de théologie ; c'est le 17 % de la production totale. En Norvège, il y a eu 90 éditions nouvelles (14 %) et en Suède 157 (9 %). Les livres scolaires, également compris dans cette statistique, ont été, en Danemark, au nombre de 456 (1899 : 201), dont 93 étaient des éditions nouvelles et, en Norvège, au nombre de 84, presque un septième de la production totale, dont 43 œuvres originales.

Enfin, nous connaissons le nombre des traductions pour le Danemark et la Suède ; il est de 93 dans le premier de ces pays, c'est-à-dire que, dans la catégorie des belles-lettres (357), il s'est publié 232 romans et nouvelles (même chiffre 1899), dont 93 sont des traductions : 41 de l'anglais, 17 du français, 11 de l'allemand et 11 du suédois, 3 du hollandais et 3 du russe et 7 d'autres langues ; sauf en 1898, où les traductions de l'allemand ont été les plus nombreuses, la littérature anglaise est celle

qui, depuis 1880, fournit le chiffre le plus élevé de traductions.

En Suède, la catégorie des belles-lettres qui a presque le même chiffre de publications qu'en Danemark (258), compte 250 romans et nouvelles, dont 140 traductions.

En ce qui concerne l'activité des traducteurs suédois dans les deux dernières années, nous devons à l'obligeance de M. V. Richter, de Copenhague, les renseignements détaillés fort instructifs qui vont suivre. Voici d'abord la liste des traductions classées d'après la catégorie des œuvres traduites:

	1899	1900
Belles-lettres	126	140
Théologie	48	78
Histoire, statistique	10	10
Instruction, livres pour la jeunesse	30	42
Technologie, économie domestique.	3	—
Histoire de la littérature	2	—
Géographie	2	10
Sciences naturelles	—	7
Médecine	6	3
Mathématiques	—	1
Droit	3	—
Science militaire	1	—
Philosophie	3	5
Divers	2	6
Total	236	302

Un second tableau contient la statistique des œuvres originales traduites, classées d'après la langue; les chiffres entre parenthèses indiquent les traductions *autorisées*.

	1899	1900
Traductions de l'anglais .	121 (10)	136 (5)
» de l'allemand	53 (4)	69 (6)
» du français .	29 (7)	29 (9)
» du russe .	9 (2)	10 (1)
» du danois et		
norvégien .	18 (18)	42 (42)
» d'autres lan-		
gues . .	6 (0)	16 (0)
Total	236 (41)	302 (63)

Pour le danois et le norvégien, il n'y avait pas à consigner des traductions non autorisées, parce qu'en vertu du traité du 27 novembre 1879, conclu entre les Pays scandinaves, et en vertu des lois intérieures sur le droit d'auteur, le danois, le suédois et le norvégien sont considérés comme les dialectes d'une même langue et la traduction en un de ces dialectes constitue une contrefaçon. Ce qui frappe plutôt, c'est le nombre restreint des traductions du danois et du norvégien en comparaison des traductions non autorisées d'œuvres anglaises, allemandes, françaises. Dès lors, on s'explique qu'en Suède 39 % de la production totale sont représentés par des traductions et seulement 61 % par des œuvres originales (Danemark: 26 % trad.; 74 % orig.); si l'on ajoute à ces traductions le nombre des éditions nouvelles, la proportion des

productions originales suédoises en 1900 n'est que de 52 %.

En Islande ont été publiés 146 livres et revues en 1899 (1897: 129; 1898: 133).

D'après une liste des journaux publiée par l'Administration postale, il se publie actuellement en Norvège 445 journaux et revues, dont 184 paraissent dans la capitale, à Christiania.

Le commerce de la librairie s'est beaucoup étendu en Danemark. Au commencement du XIX^e siècle, il y eut dans ce pays une cinquantaine de libraires; à la fin du siècle existaient 104 maisons de librairie à Copenhague et 183 en province. En 1898, la *Boghandler Forening* fondée en Islande comptait 37 membres.

Russie

A l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, le Ministère russe des Finances a fait éditer, par les soins de M. Kowalewsky, une grande publication intitulée «La Russie à la fin du XIX^e siècle», et dont un chapitre traite de l'imprimerie, du commerce de la librairie et des bibliothèques. Il s'y trouve une statistique des œuvres imprimées en Russie et dressée par la Bibliothèque impériale publique à St-Pétersbourg, où doivent être déposés, depuis 1810, deux exemplaires de tout imprimé russe. Cette statistique indique des chiffres plus élevés que ceux fournis par le «Messager d'histoire» (v. *Droit d'Auteur*, 1899, p. 22 et 152); nous placerons ces derniers entre parenthèses pour signaler plus facilement les différences entre les deux relevés.

1890 : 14,849 ouvr.	(10,823)	en 15,820 vol.
1891 : 14,237	» (11,263)	» 15,094 »
1892 : 15,603	» (11,581)	» 16,700 »
1893 : 15,683	» (9,964)	» 16,371 »
1894 : 16,541	» (10,601)	» 17,108 »
1895 : 17,895	» (11,548)	» 18,365 »

Le développement de cette littérature qui a un caractère nettement polyglotte (v. pour les différentes langues représentées, *Droit d'Auteur*, 1899, p. 152) est énorme quand on compare ces chiffres avec ceux correspondant aux années 1825 (583 ouvrages), 1855 (1,020 ouvrages) et 1880 (10,660 ouvrages). Les diverses branches sont représentées dans la production totale par les pourcents suivants :

Ouvrages théologiques, 13,1 %; Belles-lettres, 42,19 %; encyclopédies, 9,1 %; livres scolaires, 8,4 %; médecine, 7,6 %; histoire, 6,29 %; écrits populaires 5,2 %; sciences politiques, finances, 4,8 %; jurisprudence, 3,4 %; ouvrages pour la jeunesse, 3,1 %.

Le chiffre total des œuvres musicales publiées dans les dernières vingt années en Russie dépasse 30,000.

En outre, il y avait en Russie, le 1^{er} janvier 1899, 994 publications périodiques, dont 225 mensuelles, 216 hebdomadaires et 161 journalières; 155 sont des organes officiels, 112 les organes d'institutions scientifiques; 304 paraissaient à St-Pétersbourg, 100 à Moscou et 92 à Varsovie. On calcule que 115 villes russes possèdent des journaux, tandis que 1,166 villes n'en possèdent pas encore. Outre les journaux en langue russe, il existait 91 journaux publiés en polonais, 49 en allemand, 12 en lette, 11 en esthoniens, 7 en grusinien, 6 en français, 5 en arménien, etc. Cette statistique ne s'écarte pas trop de celle publiée l'année passée (p. 145 : 967 journaux). Plusieurs journaux sont publiés simultanément en plusieurs langues; le «Journal international pour l'élève des volailles» paraît même en russe, français, anglais, allemand et italien.

Les journaux et revues qui se publient en Finlande sont au nombre de 203 (mai 1901), dont 133 en finnois, 63 en suédois, 2 en russe et 2 en deux langues.

Le nombre des imprimeries russes augmente continuellement; voici quelques chiffres qui le prouvent: 1810: 75; 1825: 61; 1855: 96; 1864: 181; 1898: 1,857 imprimeries.

Le 1^{er} janvier 1897, la Russie comptait 4,910 bibliothèques publiques, cabinets de lecture, etc.

Les œuvres de Tolstoï ont été traduites depuis 1870 en 42 langues différentes; un bibliographe, M. Draganow, a noté 218 traductions et essais sur Tolstoï, en allemand, 159 écrits en français, 144 en tchèque, 82 en slovaque, 75 en anglais, 69 en serbe, 66 en bulgare, 38 en espagnol, 34 en suédois, 27 en danois, 26 en finnois, 18 en grec, 17 en croate, 17 en hongrois, 16 en polonais, 11 en italien, etc.

Suisse

Le vœu exprimé par nous il y a un an de voir entreprendre par la Bibliothèque nationale, définitivement installée, la classification méthodique et statistique des nouvelles productions littéraires suisses ne s'est pas encore réalisé, mais a fait un pas de plus vers sa réalisation. La bibliothèque a publié les premiers numéros d'un *Bulletin bibliographique* contenant les titres des imprimés, compositions musicales, cartes et estampes qui lui ont été envoyés et se rapportant à la Suisse (œuvres publiées à partir de 1901 en Suisse ou par des Suisses ou concernant la Suisse). Il sera donc possible de connaître la plus grande partie des publications suisses qui ont vu ou verront le jour dans la première année du nouveau siècle.

En ce qui concerne l'année 1900, la bibliothèque a reçu 5,815 pièces, parues au cours de l'année (1899 : 5,553), dont 1,411 volumes (947 en 1899), 2,106 brochures (2,304), 4,399 feuilles (2,225), 41 cartes (16) et 858 portraits et vues (31), parmi lesquelles il y a, toutefois, beaucoup de cartes illustrées. Le nombre de 1,411 volumes indique que le chiffre de 1,000 productions littéraires créées en Suisse par an est un minimum. D'autre part, il se trouve, parmi les 5,815 pièces recueillies, d'après la déclaration des bibliothécaires, une certaine partie sans aucune valeur littéraire.

Le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle a procédé en 1900 à 311 inscriptions obligatoires (1899 : 258) et à 61 inscriptions facultatives (1899 : 44) en vue de la protection du droit d'auteur.

En 1898, le Secrétariat de l'Union suisse des arts et métiers a organisé une enquête auprès des imprimeries suisses, dont les résultats détaillés sont publiés dans l'*Annuaire statistique* de 1899. Sur 491 maisons d'imprimerie consultées, 445 ont répondu au questionnaire ; elles occupaient 8,179 ouvriers (6,578 hommes et 1,601 femmes).

L'échange des productions intellectuelles avec les autres pays, surtout avec ses voisins, continue à être considérable (cp. *Droit d'Auteur*, 1899, p. 59). Ces pays ont importé en Suisse en 1899 des livres et cartes pour une somme de 8,492,000 francs (Allemagne : 4,945,000 fr.; France : 3,072,000 fr.; autres pays : 375,000 fr.), vis-à-vis d'une somme de 8,861,000 fr. correspondant à l'année 1898 ; des œuvres musicales pour 410,000 fr. (1898 : 461,000) et des tableaux, dessins, gravures, lithographies et photographies pour 2,300,000 fr. (1898 : 2,390,000 fr.). En revanche, la Suisse a exporté des livres et cartes pour 3,432,000 fr. (1898 : 3,132,000 fr.) et cela surtout en Allemagne (2,124,000 fr.), et des tableaux, dessins, gravures, lithographies et photographies pour 2,523,000 fr. (1898 : 2,449,000 fr.), c'est-à-dire pour une somme supérieure aux importations ; ces exportations se répartissent, comme cela est aisément à comprendre, sur un grand nombre de pays.

* * *

CONCLUSION

Pour terminer, jetons un coup d'œil général sur les pays que nous avons pu mentionner dans nos relevés statistiques pendant la dernière décennie. Traçons d'abord un tableau des vingt pays pour lesquels nous possédons des données aussi bien pour la production littéraire que pour la presse

périodique ; ces données, dont la juxtaposition n'implique toutefois pas de corrélation intrinsèque, figureront dans ce tableau d'après les informations les plus récentes, avec indication de l'année de la dernière information, et en chiffres ronds.

PAYS	Année	Ouvrages	Année	Presse périodique
Allemagne . . .	1900	24,800	1900	7,500
Autriche . . .	1899	5,500	1899	2,800
Belgique . . .	1899	2,100	1899	800
Chili . . .	1891	400	1896	310
Danemark . . .	1900	1,200	1896	230
Égypte . . .	1898	160	1899	90
Espagne . . .	1897	1,200	1900	1,350
États-Unis . . .	1900	6,300	1900	21,000
France . . .	1900	10,000	1900	6,700
Graude-Bretagne	1900	7,100	1898	3,500
Hongrie . . .	1898	1,600	1899	300
Indes anglaises .	1891	7,700	1899	1,000
Italie . . .	1900	10,000	1899	2,400
Japon . . .	1895	3,500	1898	800
Norvège . . .	1900	600	1900	450
Pays-Bas . . .	1900	2,900	1897	980
Russie . . .	1895	11,500	1899	1,000
Suède . . .	1900	1,600	1896	350
Suisse . . .	1900	1,500	1896	1,050
Turquie . . .	1890	900	1896	50
Total		100,560		52,660

En ce qui concerne la presse seule, nous possédons des renseignements pour les pays suivants :

PAYS	Année	Journaux
Argentine . . .	1900	739
Bulgarie . . .	1894	76
Équateur . . .	1894	38
Finlande . . .	1901	203
Grèce . . .	1892	130
Luxembourg . .	1900	20
Total		1,206

Nous arrivons ainsi au chiffre total de 53,766 journaux et revues en 26 pays. Une autre statistique, dressée par la *Revue scientifique* par rapport aux journaux existant en 1896, donne le chiffre total de 44,152 publications pour vingt pays ou groupes de pays ; l'Amérique centrale et méridionale y est représentée avec 4,000 publications, la Roumanie, la Serbie, la Grèce, la Turquie et les Indes néerlandaises avec 335 journaux. Enfin, une troisième statistique combinée par la revue *Natura ed Arte* pour 23 pays arrive au nombre total de 51,942 journaux. Si nous complétons notre statistique par les données des deux autres listes, qui se rapportent aux pays non mentionnés ci-dessus (Brésil, Indes néerlandaises, Roumanie, Serbie), nous obtenons un chiffre total de 54,333 journaux et revues se répartissant sur 30 pays ou colonies.

Il semble, dès lors, qu'on puisse conclure de ces résultats que, dans l'ensemble de la production, les ouvrages littéraires représentent environ les deux tiers, tandis que

les publications périodiques s'élèvent à un tiers au minimum. Mais c'est là une constatation tout extérieure et une conclusion au moins prématurée, sinon inexacte. En effet, beaucoup d'ouvrages, les romans surtout, paraissent d'abord dans un recueil périodique avant de paraître en volume ; ensuite, bien des revues contiennent, abstraction faite des tirages à part, des matières tellement variées et importantes en elles-mêmes qu'on pourrait transformer chaque fascicule en une série de brochures et d'écrits au moins aussi considérables que ceux qui figurent dans la statistique parmi les œuvres littéraires ; en outre, il ne paraît pas logique de mettre en parallèle une petite feuille de province, par exemple, avec un grand ouvrage scientifique et de les compter dans la statistique comme des unités comparables.

Néanmoins, il y a dans les tableaux ci-dessus les premiers éléments, à compléter chaque année, propres à aborder une question intéressante et d'une portée pratique réelle : celle de la connexité existant entre le développement de la littérature proprement dite et de la littérature périodique, du livre et du journal. La proportion entre ces deux facteurs varie de pays à pays et, pour chaque pays, d'année en année. Ces phénomènes portent pourtant en eux-mêmes leurs enseignements. Quelles seront, dès lors, les observations d'ordre général qui se dégageront de ces indications aujourd'hui rudimentaires, mais où se révéleront un jour, quand l'observateur pourra embrasser d'un coup d'œil une période suffisamment longue, les diverses phases de l'évolution et de l'action réciproque de la librairie et du journalisme ? C'est un sujet d'investigation digne d'efforts sérieux.

Correspondance

Lettre de Belgique

Jurisprudence

AUTRICHE

LIVRES D'ADRESSES. — DROIT D'AUTEUR.
— PRÉTENDUE SOURCE COMMUNE. — CONTREFAÇON.

(Cour de cassation. Audience du 24 septembre 1901. — Ippoldt c. Erben.)

Depuis plus de dix ans, M. A. Ippoldt, libraire-éditeur à Saaz, édite un almanach dont la seconde partie est formée d'un livre d'adresses pour les localités des districts judiciaires de Saaz et Postelberg. Ce livre était rédigé et, dans la suite, perfectionné et complété avec la coopération d'un employé de la préfecture du département, que l'éditeur rétribuait pour son travail. Il y a deux ans, ces rapports se brisèrent, et on prétend que ledit employé livra les matières recueillies, également contre rémunération, à l'imprimeur H. Erben, à Saaz. Quoi qu'il en soit, à la fin de l'année passée parut un almanach édité par ce dernier et accompagné aussi d'un livre d'adresses, qui différait en quelques détails du livre cité en premier lieu, mais lui ressemblait tout à fait quant à la coordination des matières, au système employé et aux données fournies, y compris certaines erreurs. Aussi le premier éditeur intenta-t-il au second une action en contrefaçon.

Le tribunal de première instance de Brux, par sentence du 17 janvier 1901, libéra le défendeur des fins de cette action en violation du droit d'auteur en admettant que le demandeur n'avait pas établi un droit de propriété lui appartenant et que, grâce à la source commune utilisée par les deux adversaires, — les informations dudit employé, — on était plutôt en présence d'une copropriété que d'un droit d'auteur dont serait investi le demandeur. Celui-ci ayant établi qu'après avoir rompu avec ce fonctionnaire, il s'était procuré les informations publiées par des démarches directes faites par lui auprès des diverses sociétés, le tribunal estimait que le défendeur avait été également en mesure de se procurer ces données par voie directe.

Le demandeur se pourvut en cassation en formulant les conclusions suivantes: Tout d'abord, la publication d'un ouvrage littéraire auxiliaire, destiné à des buts purement techniques, peut donner naissance à un droit d'auteur. Non seulement la coordination des différentes localités et sociétés exige une activité intellectuelle, mais, dans le livre dont il s'agit, l'énumération de celles-ci est suivie d'une série de notices historiques et ethnographiques qui sont le fruit d'un travail littéraire. Or, les notes relatives aux diverses matières du livre ont

été reproduites littéralement. Ensuite, il ne saurait être question d'une copropriété commune au demandeur et au défendeur et basée sur la collaboration du fonctionnaire, parce que celui-ci a travaillé pour le demandeur moyennant rétribution, ensorte que les droits d'auteur créés par ce travail ont passé au commettant.

La Cour de cassation s'est rangée à ces conclusions et a annulé le jugement du tribunal de Brux⁽¹⁾.

Nouvelles diverses

Allemagne

Revision des lois concernant la protection des œuvres d'art et des photographies. Revendications des architectes et des photographes

La révision de la loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et musicales va être suivie de près de celle des lois des 9 et 10 janvier 1876 (protection des œuvres des arts figuratifs et des photographies). Aussi, les principaux intéressés se sont-ils levés déjà pour solliciter une protection plus efficace de leurs œuvres.

Comme la loi du 11 juin 1870, celle du 19 juin 1901, qui la remplacera à partir du 1^{er} janvier prochain, protège les plans d'architecture, auxquels la nouvelle loi a ajouté encore, conformément à l'exemple de la Convention de Berne, les ouvrages plastiques (Art. 1^{er}. Sont protégés... 3. Les auteurs d'illustrations scientifiques ou techniques, y compris les ouvrages plastiques, qui, dans leur but principal, ne sont pas à considérer comme des œuvres d'art). Mais la loi du 9 janvier 1876 n'entend pas accorder sa protection aux édifices construits eux-mêmes; en effet, l'article 3 déclare expressément: « La présente loi n'est pas applicable à l'architecture ». C'est l'abrogation de cet article que les architectes allemands réclament depuis longtemps. Dernièrement encore, l'assemblée des délégués des sociétés d'architectes allemands et d'ingénieurs, réunie les 23 et 24 août, à Königsberg, a émis un vœu dans ce sens. Sous le régime actuel, rien n'empêche le propriétaire du terrain de modifier arbitrairement les plans qu'il a acquis d'un architecte, et de les faire exécuter par un autre sous cette forme modifiée, tandis que l'auteur ou le compositeur peuvent interdire absolument à l'éditeur de faire subir au manuscrit une modification quelconque. Et dire que l'œuvre de l'architecte est exposée en public, dans la rue, aux yeux de tous; raison de

plus pour appliquer à ces œuvres le vieux dicton : *sint ut sunt, aut non sint.*

Une seconde revendication, connexe avec la première, a trait à la signature de l'œuvre⁽¹⁾; les architectes demandent le droit d'apposer sur leurs œuvres, comme l'auteur d'un livre ou d'un tableau, leur nom, même contre la volonté du propriétaire; celui-ci peut actuellement s'y opposer en vertu de son droit de propriété absolue sur l'immeuble. Il va sans dire que l'apposition d'une fausse signature devrait pouvoir être poursuivie également.

Quant aux photographes, ils ont à cœur d'obtenir la reconnaissance du droit exclusif de reproduction à l'égard de leurs œuvres dans les mêmes conditions que celles faites aux autres artistes; ce droit ne leur est accordé par la loi du 10 janvier 1876 qu'en ce qui concerne la reproduction «par des moyens mécaniques», toute autre reproduction de leurs œuvres étant abandonnée au domaine public; il en est ainsi, notamment, de la reproduction associée à une œuvre d'industrie. La résolution suivante, adoptée par la dernière assemblée de la Société des photographes allemands, tenue au mois d'août, à Weimar, révèle toute l'amertume de leurs griefs, d'ailleurs fort justifiés, sur ce point :

Considérant que, depuis des années, une nouvelle loi concernant la protection des œuvres photographiques a été préparée dans les séances et dans les publications de la Société des photographes allemands et que le Gouvernement allemand a déclaré vouloir appeler des membres particulièrement compétents aux délibérations préliminaires sur le nouveau projet de loi, l'assemblée estime qu'il n'est ni opportun ni utile d'entrer dans une discussion approfondie de la matière et elle se borne dès lors à relever une fois de plus le point le plus défectueux et, en conséquence, le plus important: Aucune disposition, peut-être pas même celle qui établit une durée de protection très courte, n'a été moins justifiée et moins tolérable que celle de l'article 4, d'après lequel «n'est pas réputée contrefaçon la reproduction d'une œuvre photographique quand cette reproduction se trouve associée à une œuvre d'industrie, de fabrique, d'atelier ou de manufacture». C'est par une décision inexplicable du *Reichstag* que cette disposition a été adoptée, tandis que le projet de loi du Gouvernement prévoyait précisément le contraire. La Société réclame dès lors avec insistance que cette disposition, stigmatisée comme entièrement manquée en pleine séance du *Reichstag*, soit transformée en un article interdisant absolument ce genre de reproductions.

Enfin, le *Börsenverein der deutschen Buchhändler* élaborera, à son tour, des propo-

(1) V. *Die Bestrebungen der deutschen Architektenchaft, Gewerbl. Rechtsschutz und Urheberrecht*, revue de M. Osterrieth, 1901, n° 4, p. 109.

sitions de révision des lois de 1876; une commission spéciale instituée à cet effet et qui a réparti, dans une réunion préparatoire, l'étude des divers articles parmi ses membres, se réunira le 21 octobre prochain pour procéder à une discussion approfondie sur les deux lois. D'ailleurs, il existe déjà des travaux précieux rédigés à ce sujet par une commission nommée en 1893⁽¹⁾.

Autriche

Adaptation scénique de romans français

On rapporte de Vienne que, ces temps-ci, plusieurs romans d'auteurs français ont été transformés en œuvres scéniques et représentés sous cette forme sur des théâtres viennois à réitérées fois sans le consentement de leurs auteurs. Comme, en vertu de la convention littéraire du 11 décembre 1866, les auteurs français jouissent en Autriche du traitement national en ce qui concerne la reproduction et la représentation non autorisées de leurs œuvres, on s'est demandé si la loi autrichienne du 26 décembre 1895 ne contient pas les dispositions tutélaires nécessaires pour pouvoir recourir contre les atteintes portées par ce fait au droit d'auteur. Or, cette loi interdit, à titre de contrefaçon, l'édition d'un extrait ou d'un remaniement (*Bearbeitung*) qui ne fait que reproduire l'œuvre d'autrui en tout ou en partie, sans présenter le caractère d'une œuvre originale (art. 24), et elle déclare formellement qu'une atteinte au droit d'auteur est également commise par la représentation d'un remaniement ou d'une traduction illicites (art. 30). Bien que la loi ne mentionne pas expressément parmi les actes de piraterie la dramatisation d'une œuvre, elle ne la fait pas non plus figurer parmi les exceptions apportées à l'exercice du droit d'auteur (art. 25 à 27), lesquelles doivent être interprétées restrictivement; du reste, si un remaniement (*Bearbeitung*) revêt le caractère d'une exploitation illégitime du droit d'auteur, c'est, à coup sûr, l'adaptation d'une œuvre à la scène⁽²⁾.

Mais la loi autrichienne ne pourra être invoquée par les intéressés français que s'ils ont observé les formalités prévues dans la convention précitée, et un des représentants d'auteurs et d'éditeurs français, à Vienne, a précisément dû constater à son

(1) V. *Beiträge zum Urheberrecht. Beschlüsse des außerordentlichen Ausschusses für Revision der Gesetze über Urheberrecht nebst Begründung*. Leipzig, Börsenverein, 1896. Vorschläge 5 und 6, bearbeitet von Fritz Schwartz, S. 102–129.

(2) V. L. Geller, Das Gesetz betr. das Urheberrecht, etc. (Vienne, M. Perles, 1896), p. 86: «Nicht minder als die unbefugte Aufführung des Originalwerkes verletzt auch die Aufführung rechtswidriger Bearbeitungen, Uebersetzungen und Dramatisierungen das Urheberrecht». V. sur le Gutachten du Dr. Glaser, *Oesterreich. Buchhändler Correspondenz*, 1900, n° 1.

grand regret que ces formalités n'ont pas été remplies, en maint cas, ou ont été remplies trop tard, si bien que les plaintes déposées contre les directeurs de théâtre en représentation illicite de dramatisations non autorisées ont dû être écartées. Nous rappelons donc aux intéressés français ce que nous avons publié au sujet de l'observation desdites formalités dans le dernier numéro de l'année passée (p. 156).

Bibliographie

IL TEATRO LIRICO NAZIONALE E LA PROPRIETÀ LETTERARIA ED ARTISTICA, par F. Foà. Turin, Fratelli Bocca, 1901, 13 p.

La propriété musicale appartient, en fait, en Italie, à deux maisons d'édition; d'après M. Foà, il ne serait guère possible de réaliser le plan, conçu après la mort de Verdi, de fonder un grand théâtre lyrique national, à Rome ou à Milan, sans une réforme législative permettant à cette institution de représenter, sans autorisation spéciale de l'auteur ou de ses ayants cause, les œuvres italiennes ou étrangères moyennant un taux fixé par la loi; ce serait le système de l'expropriation partielle, pendant la durée de la protection, de la propriété musicale en faveur d'un établissement national, avec indemnisation officielle.

DAS DEUTSCHE URHEBER- UND VERLAGSRECHT, erläutert von Dr Ernst Müller, Mitglied des Reichstags. 1 vol., livraisons 1 et 2, Munich, J. Schweitzer (Arthur Sellier), 1901.

L'auteur, membre du *Reichstag*, a pris une part très active à la discussion des deux nouvelles lois allemandes; il a fait partie de la commission nantie des projets, du comité qui s'est constitué dans le sein de celle-ci et de la commission de rédaction chargée de mettre la dernière main au texte voté; il possède donc à fond la matière traitée, et comme il est juge, il la pénètre avec sagacité. Le commentaire de la loi sur le droit d'auteur sera suivi d'un chapitre concernant les rapports internationaux de l'Allemagne dans ce domaine; nous nous en occuperons prochainement.

Die PRAXIS DES REISEBUCHHANDELS, par Émile Thomas; 2^e édition, Leipzig, Walther Fiedler, 79 p.

Cet ouvrage que nous avons annoncé lors de son apparition comme brochure anonyme (v. numéro du 15 mai, p. 60), vient de paraître en petit volume pourvu du nom de l'auteur et avec des adjonctions et développements importants; ainsi, M. Thomas a ajouté deux chapitres dont l'un traite des réformes à introduire dans le commerce des livres par commandes et de la nouvelle société des libraires de cette branche, tandis que l'autre reproduit les diverses dispositions légales qui s'appliquent à ce commerce.